

COMMUNIQUE
14 juin 2013

Rapport Moreau sur les retraites Des propositions inacceptables

Sans surprise, le rapport Moreau confirme les pistes annoncées depuis quelques jours. La question démographique ne peut être la seule approche de ce débat. Les politiques d'austérité qui détruisent massivement les emplois entraînent des baisses importantes de cotisations sociales.

Proposer un nouvel allongement de la durée des cotisations, c'est imposer une baisse du niveau des pensions. En effet, déjà, un sénior sur deux est hors travail à l'âge de 59 ans. L'entrée dans le monde du travail se fait de plus en plus tard (25/26 ans), les carrières sont de plus en plus hachées, surtout pour les femmes.

Partir avec un taux plein devient impossible !

Proposer une désindexation, soit des pensions soit des salaires de référence, conduit à une baisse des pensions. Réduire les mesures fiscales actuelles, augmenter le taux de CSG, c'est la garantie d'une paupérisation des retraité-e-s actuels et des futures générations.

Les fonctionnaires sont pointés du doigt comme des « privilégiés » alors même que le niveau de remplacement est quasi égal entre privé et public !

Les questions de pénibilité ne peuvent se limiter à deux aspects (cancer et travail de nuit). A 65 ans, l'espérance de vie en bonne santé est de 10 ans !

Faire travailler les gens plus longtemps, c'est la garantie qu'un grand nombre de salarié-e-s arrivera à la retraite en situation de santé dégradée.

Ces mesures constitueraient des reculs sociaux considérables : nous les refusons d'autant plus que le Parti socialiste soutenait en 2010 les manifestations contre la contre-réforme Sarkozy !

Selon le rapport, il faut trouver 7 milliards en 2020 pour équilibrer les régimes. C'est largement possible, si on s'attaque aux privilèges financiers :

- 80 milliards d'euros de fraude fiscale chaque année !
- 230 milliards de dividendes distribués et non taxés en 2012 !
- La part salariale perdue dans le partage de la richesse produite depuis 30 ans au profit des dividendes, c'est 130 milliards par an !

Encore une fois, les entreprises sont exonérées de tout effort significatif : ce sont les salarié-e-s, les retraité-es qui devraient supporter la quasi totalité des mesures.

Solidaires n'acceptera pas ce scénario et portera d'autres choix porteurs de justice et de solidarité.

Face à ces attaques programmées, l'Union syndicale Solidaires propose aux organisations syndicales et aux mouvements sociaux, à l'ensemble des travailleur-euses, des chômeur-euses, des précaires, des retraité-e-s et des jeunes de préparer une mobilisation sociale interprofessionnelle à la hauteur de ces enjeux.

Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org	www.solidaires.org
--	-------------------------------	---------------------------